

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28317**

Intitulé

MASTER : MASTER Justice, procès et procédures

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Caen Normandie

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Caen, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Justice, procès et procédures parcours Contentieux privé permet de se préparer à intégrer les différentes professions juridiques et surtout judiciaires : les lauréats peuvent, après concours ou examens, devenir magistrats, avocats, huissiers de justice, greffiers, greffiers de tribunal de commerce ou préférer intégrer directement le service contentieux d'une entreprise.

Les activités visées sont :

- l'assistance et le conseil juridique
- la préparation et la rédaction de conclusions
- la préparation et la rédaction de jugements
- le suivi d'un dossier contentieux
- la prise de décisions juridiques
 - capacités d'analyse juridique
- autonomie dans la prise de décisions
- qualités de rédaction
- bonnes connaissances juridiques (surtout dans le domaine du contentieux)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Activités juridiques et judiciaires

Magistrats,

Avocats,

Huissiers de justice,

Greffiers,

Greffiers de tribunal de commerce,

Service contentieux d'une entreprise...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

M1

UE 11 [8+8 ECTS] : Droit judiciaire privé Et Droit civil (sûretés) (recommandé) Ou Droit international privé général Ou Droit commercial (financement des entreprises)

UE 12 [3+3+3+3+2 ECTS] : Droit civil (sûretés) (si pas pris à l'écrit) Et Droit commercial (financement des entreprises) (si pas pris à l'écrit) Et Droit international privé général (si pas pris à l'écrit) Et Comptabilité Et Concurrence et distribution Ou Droit des étrangers Ou Droit international et européen des droits de l'homme et LVE

UE 13 flottante : Stage facultatif (possible une seule fois en master 1)

UE 21 [8+8 ECTS] : Procédure pénale Et Droit commercial (traitement des difficultés des entreprises)

UE 22 [3+3+3+3+2 ECTS] : Procédures civiles d'exécution Et Droit civil (contrats spéciaux) Et Fiscalité Ou Droit international privé spécial Ou Histoire de la justice Et LVE

UE 23 flottante : Stage facultatif (possible une seule fois en master 1)

M2

UE 31 [7 ECTS] DROIT PROCESSUEL : Principes directeurs du procès, Droit au procès équitable, Droit de la preuve

UE 32 [7 ECTS] PROCÉDURE CIVILE : Procédure civile approfondie, Actualités de procédure civile, Modes amiables de résolution des différends

UE 33 [5 ECTS] PROCÉDURE PENALE : Procédure pénale approfondie, Actualités de procédure pénale

UE 34 [7 ECTS] PROCÉDURES SPÉCIALES 1 : Contentieux prud'homal, commercial, familial, de la sécurité sociale

UE 35 [4 ECTS] PROCÉDURES SPÉCIALES 2 : Contentieux international et européen, Procédures civiles d'exécution, Contentieux du

surendettement

UE 41 [7 ECTS] CONTENTIEUX CONTRACTUEL : Contrôles judiciaires de la validité du contrat et de l'exécution du contrat, Aménagement conventionnel de l'inexécution du contrat

UE 42 [8 ECTS] CONTENTIEUX DE LA RESPONSABILITE CIVILE ET DES ASSURANCES : Droit processuel de la responsabilité délictuelle, Contentieux des régimes spéciaux de responsabilité, Recours entre coresponsables et subrogation, Contentieux des assurances

UE 43 [13 ECTS] PRATIQUE DU CONTENTIEUX : Séminaires, Stratégie contentieuse, Stage

UE 44 [2 ECTS] LVE : Anglais

UE 45 [0 ECTS] : Initiation à la recherche, Travail personnel

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 7 février 2017 Master Justice, procès et procédures

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (publié au JO n° 98 du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

18 à 20 diplômés par an

https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/resultats/resultatsms2.html#global

Autres sources d'information :

www.unicaen.fr/droit/

Site UNICAEN

Lieu(x) de certification :

Université de Caen Normandie

Eplanade de la Paix

CS 14032

14032 CAEN Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Droit et sciences politiques

Eplanade de la Paix

CS 14032

14032 CAEN Cedex

Historique de la certification :

Arrêté d'habilitation du 14 janvier 2005 Master Contentieux spécialité Contentieux et pratique des droits fondamentaux

Arrêté d'habilitation du 16 septembre 2008 Master Droit spécialité Contentieux

Arrêté d'habilitation du 5 mars 2012 Master Droit spécialité Contentieux privé